

Le 9 mars 2021,

L'entreprise Galère de Chaudfontaine à vendre : la CSC et la FGTB plaident pour un actionariat le plus local possible !

Voici quelques jours, le géant néerlandais de la construction Royal BAM a fait part de son intention de se défaire de ses activités en Belgique. Le groupe y est actionnaire de quatre entreprises : trois en Flandre et une en Wallonie, la société Galère de Chaudfontaine qui représente 530 travailleurs.

Galère, active à la fois dans le génie civil et la construction, est une entreprise saine. Elle dispose d'une main d'œuvre de qualité et son carnet de commandes est rempli jusqu'à la fin 2021 au moins.

À Chaudfontaine, l'annonce de BAM a surpris tout le monde. Les relations entre les représentants des travailleurs et la direction locale sont cependant constructives. La direction informe que les activités de Galère se poursuivent comme prévu et que l'emploi est, à ce stade, entièrement garanti.

Toutefois, les questions sont nombreuses. Va-t-on démanteler le groupe ? Y aura-t-il un repreneur ? Quelle sera l'identité de ce repreneur ? Pour l'heure, la tête néerlandaise du groupe se tait dans toutes les langues, ce que regrettent la CSC Bâtiment, Industrie & Energie et la Centrale générale de la FGTB.

Pour la FGTB et la CSC, tout doit être mis en œuvre pour que l'emploi soit préservé, l'activité maintenue et développée. Voilà pourquoi, elles plaident pour un actionariat le plus local possible, un centre de décisions proche des travailleurs et soucieux de participer au développement économique de la région. Il est aussi important que celui qui s'investira ait un plan industriel fort, une vision d'avenir qui consolide l'emploi et développe l'activité. Outre un nouveau repreneur, toutes les pistes sont aujourd'hui analysées dont l'ouverture du capital aux travailleurs et l'appel aux sociétés d'investissements publics.

Les représentants des travailleurs souhaitent rencontrer au plus vite la direction de Royal Bam afin de lui communiquer leurs priorités quant aux repreneurs. «*Nous ne voulons pas d'un actionnaire avec des intentions de « prédation » ou « de spéculation »*», tonnent la CSC et la FGTB.

Personnes de contact :

Salvador ALONSO MERINO, secrétaire permanent CSC-BIE, au 0470 27 97 96

Gando ALLERI, secrétaire adjoint FGTB Centrale Générale, au 0495 20 02 55